



## Chèques volés et remboursements des prélèvements rejetés

Par **marie503**, le **07/10/2012** à **18:19**

Bonjour,

merci d'avance pour toutes vos réponses.

ma mère s'ayant fait voler des chèques qui lui ont été débités sur son compte, elle s'en ai aperçu elle a donc déposé plainte et envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception a sa banque . La banque lui a donc remboursé les chèques volés ainsi que les envoies de lettres pour prélèvements refusés, mais ne veut pas lui rembourser les prélèvements qui n'ont pu être débiter vu cette situation.Effectivement ma mère n'a qu' une petite pension de retraite  
cordialement.

Par **Lag0**, le **07/10/2012** à **22:05**

[citation] mais ne veut pas lui rembourser les prélèvements qui n'ont pu être débiter[/citation]

Bonjour,

Votre situation n'est pas claire...

Si les prélèvements ont été rejetés, je ne vois pas bien ce qu'il y aurait à rembourser de la part de la banque.

Par **zizouzinzin**, le **15/10/2012** à **23:26**

bonjour! voila moi je me suis fait voler mon chéquier d un compte cloturé et la personne c est fété des chéque sur son compte chose que jai remarquer rapidement,son compte étai créditeur des 2 cheque quelle a encaisé suite je lui demandé de me viré ca sur le compte de ma soeur pour évité la plainte!chose faite mais ma soeur ma envoyer les sous sur mon compte en belgique et elle se trouve avc le compte bloquer parce qu ils disent que c une fraude alor qu il sagi de chéque impayé ont il le droit de bloquer le compte de ma soeur en sachant que les chéque ont été encaisé sur le compte d une autre personne?

Par **zizouzinzin**, le **15/10/2012** à **23:29**

en chassant aussi que cette argent je compté le rendre a la banque ou le chéquier on été encaissé veillé m éguillé sur ce sujet merci a tous